



Ville de CHAMALIERES

DÉPARTEMENT

L'an deux mille six, le vingt deux septembre,

DU PUY-DE-DÔME

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES

Arrondissement
de
CLERMONT-FERRAND

se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Vendredi 15 septembre 2006 et sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

Séance du
22 septembre

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, *Député Maire*, M. Alain BRESSON, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, Mme Marie-Anne BASSET, Mme Agnès TOURNAIRE, M. Yves DOUSSET, M. Yves COGNAT, *Adjoints*, M. Robert TABOUROT, M. Pierre EYRAUD, Melle Christiane CREON, Mme Michelle MORELLON, Mme Yvette POMEL, Mme Michelle COURTADON, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Françoise GATTO, M. Gérard AMBLARD, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, Mlle Marie HERGAT, M. Laurent LEDIEU, Mme Fanny DUHOT, M. Jacques AUBRY, Mme Annick PERRIER D'HIER.

Absents excusés : M. Roland LABERINE (pouvoir à Alain BRESSON), Mme Michèle BARD (pouvoir à Christiane CREON), M. Jean-Claude DUCOUT (pouvoir à M. EYRAUD), M. René PARQUET (pouvoir à M. AMBLARD), Mme Michelle WANTZ (pouvoir à Michelle COURTADON), M. Stéphane THUEL (pouvoir à Marie HERGAT), Mme Cécile MONT (pouvoir à Agnès TOURNAIRE), Mme Monique COURTADON (pouvoir à Marie Anne BASSET) M. Claude AUJAMES (pouvoir à Laurent LEDIEU), Mme Sophie BOBIER (pouvoir à Annick PERRIER D'HIER).

Melle Marie HERGAT ayant été désignée Secrétaire de Séance.

COMPTE RENDU SEANCE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 22 juin 2006.

ACCORD A L'UNANIMITE

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

- M. le Député Maire présente la Note Générale d'Informations consacrée à :
- Jumelage entre CHAMALIERES et GERETSRIED ;
 - La présentation des travaux réalisés durant l'été et en cours (impasse des PLIETTES, quartier des GALOUBIES, avenue Jean JAURES, Place de la Gare, Boulevard A. BRIAND, rue E. RENAN, square de VERDUN, travaux gaz de France, bassin de stockage de la voie ROMAINE, démolition de l'ancienne caserne des pompiers) ;
 - La rentrée scolaire 2006 ;
 - L'ECP du COLOMBIER ;

- La réorganisation de la collecte des déchets ;
- Le concours de fleurissement 2006 ;
- Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne ;
- L'opposition de la ville à l'installation d'une ligne de tramway à CHAMALIERES et la proposition de créer une gare SNCF à proximité du lycée polyvalent ;
- La création d'un service municipal des objets trouvés ;
- La sécurité routière avec la mise en place de zones « 30 » ;
- Le Centre d'Initiation Golfique où le conseil à l'unanimité approuve la proposition du Maire d'engager des démarches avec CEYRAT afin que cette commune prenne à son compte la propriété et la gestion de ce golf ;
- Le forum des associations ;
- Les manifestations à venir ;
- L'inauguration de l'espace Jeannine WOLFF ;

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Accord du conseil pour examiner deux questions non inscrites à l'ordre du jour conformément à l'article L 2121-12 du CGCL.

ACCORD A L'UNANIMITE

BILANS ANNUELS

N° 1 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Il est donné acte à M. le Député Maire de la présentation du bilan annuel 2005.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 2 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Il est donné acte à M. le Député Maire de la présentation du rapport annuel d'activités 2005.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 3 : SAEM DE CHAMALIERES – PRESENTATION DU RESULTAT 2005

Il est donné acte à M. le Député Maire de la présentation de ce bilan qui laisse apparaître un résultat avant impôt de 451.704 €.

ACCORD A L'UNANIMITE

MARCHES ET TRAVAUX

N° 4 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LA REFECTION DES VOIRIES

Autorisation générale donnée à M. le Député Maire pour solliciter l'aide financière du Conseil Général pour tous travaux concernant les voies départementales traversant la commune. Pour l'année 2007, les dossiers présentés au Conseil Général

concerneront la seconde tranche de l'avenue Paul BERT, l'avenue Joseph CLAUSSAT (3^{ème} et 4^{ème} tranches), le boulevard GAMBETTA et de l'avenue des THERMES.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°5 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION GENERALE D'EQUIPEMENT

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter le Préfet pour les travaux de réfection de voirie ou de bâtiments communaux à venir afin qu'ils puissent bénéficier d'une aide financière au titre de la Dotation Générale d'Equipement.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°6 : MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE : LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

Autorisation à engager la procédure de mise en concurrence pour le marché à bons de commande pour l'entretien de la voirie communale. D'un montant minimum de 160.000 € HT et maximum de 410.000 € HT, ce marché qui doit prendre effet en mars 2007 sera établi pour une année renouvelable trois années supplémentaires.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°7 : CASINO MUNICIPAL DE ROYAT/CHAMALIERES : RENOVATION DU THEATRE

Poursuite de l'ensemble des formalités administratives et financières pour la réalisation du programme de rénovation du théâtre du casino municipal de ROYAT/CHAMALIERES et établissement du plan de financement provisoire pour un montant de travaux estimé à 2.073.427 € HT.

ACCORD A L'UNANIMITE

Départ de Mme MORELLON qui donne pouvoir à Mme GATTO et de Mme PERRIER D'HIER qui détenait un pouvoir de Mlle BOBIER.

INTERCOMMUNALITE

N°8 : AVIS DU CONSEIL SUR LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 12-3 DES STATUTS DE CLERMONT COMMUNAUTE

Avis favorable du conseil à une modification de l'article 12-3 des statuts de CLERMONT COMMUNAUTE visant à ajouter les compétences « soutien d'intérêt communautaire aux sports » et « soutien d'intérêt communautaire à la culture ».

ACCORD A L'UNANIMITE

N°9 : AVIS DU CONSEIL SUR LE PROJET DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE CLERMONT COMMUNAUTE

Avis favorable du conseil sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de CLERMONT COMMUNAUTE.

ACCORD A L'UNANIMITE

URBANISME

N°10 : AVIS DU CONSEIL SUR LE PROJET PRESENTE PAR LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU CENTRE COMMERCIAL JAUDE

Avis favorable du conseil dans le cadre de l'enquête publique prescrite par Monsieur le Préfet relative au projet présenté par le syndicat des copropriétaires du Centre Commercial JAUDE en vue d'être autorisé à exploiter les installations classées au centre commercial situé 18, rue d'ALLAGNAT à CLERMONT-FERRAND.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°11 : AVIS DU CONSEIL SUR LE PROJET DE REJET DEFINITIF D'EAUX PLUVIALES DANS LA TIRETAINNE ET REMPLACEMENT D'UN CANAL BATI DE LA RIVIERE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA FONT DE L'ARBRE

Dans le cadre de l'enquête publique au titre de la Loi sur l'Eau prescrite par Monsieur le Préfet par arrêté du 13 juillet relative au rejet définitif d'eaux pluviales dans la Tiretaine et au remplacement d'un canal bâti de la rivière dans le cadre des travaux d'assainissement de la FONT DE L'ARBRE sur la commune d'ORCINES, le conseil municipal indique que s'il n'est pas dans ses intentions de s'opposer au projet de la commune d'ORCINES, il souhaite que dans le cadre des compétences de CLERMONT COMMUNAUTE en matière de prévention contre les risques majeurs pour l'inondabilité, il soit pris en compte la nécessité d'aménager le plus rapidement possible les bassins de stockage prévus, surtout celui de 3.200 m³ au point de rejet n°2.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°12 : AVIS DU CONSEIL SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AUX PRELEVEMENTS DU FORAGE DES GROTTES ROUGES POUR L'ALIMENTATION DU CENTRE THERMOLUDIQUE

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de prélèvement d'eau issu du forage de « Grottes Rouges » sur les communes de ROYAT et CHAMALIERES pour l'alimentation du centre thermoludique de ROYAT prescrite par M. le Préfet par arrêté du 7 septembre 2006, le conseil municipal s'il n'émet pas de réserve sur le plan technique s'interroge sur la méthode qui consiste à prescrire une enquête concernant l'alimentation en eau de ce centre thermoludique alors que le bâtiment est en voie d'achèvement.

ACCORD A L'UNANIMITE

Départ de M. COGNAT qui donne pouvoir à Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING

RESSOURCES HUMAINES

N°13 : FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – AMENAGEMENTS DIVERS

Transformation d'un poste d'agent administratif qualifié à temps complet en poste d'adjoint administratif à temps complet et création d'un poste d'assistant territorial spécialisé d'enseignement musical à 50%.

ACCORD A L'UNANIMITE

CONTRATS ET CONVENTIONS

N°14 : CONVENTION CADRE « CHEQ'COLLEGE »

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour signer la convention cadre « CHEQ'COLLEGE » avec la société SA CHEQUE LIVRE et le Conseil Général du Puy de Dôme.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°15 : AVENANT N°2 AU CAHIER DES CHARGES DU CONTRAT DE DELAGATION DU CASINO DE ROYAT/CHAMALIERES

Autorisation donnée à M. le Député Maire à signer l'avenant n°2 au cahier des charges du contrat de délégation du Casino de ROYAT/CHAMALIERES concernant la modification des articles n°3 et 7a.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°16 : AVENANT N°16 A LA CONVENTION AVEC PACT-ARIM

Autorisation donnée à M. le Député Maire à signer l'avenant n° 16 à la convention avec le PACT-ARIM pour la période de mai 2006 à avril 2007 fixant la participation de la commune à 7.000 € HT.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°17 : BUDGET STATIONNEMENT – RECUPERATION TVA – AVENANT N°1 AU CONTRAT D'AFFERMAGE

Autorisation donnée à M. le Député Maire à signer un avenant avec la SEREP, titulaire du contrat d'affermage des parcs de stationnement souterrains du square de VERDUN. Cet avenant fait suite à la diffusion de l'instruction fiscale du 16 juin 2006 permettant la récupération de la TVA dans le cadre des services publics industriels et commerciaux.

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS

N°18 : SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS

Commission jeunesse, éducation, petite enfance, sports

- | | |
|---|---|
| ○ APPEL Sainte-Thècle : 1.000 € | ○ Chamalières/Montferrand natation : 13.000 € |
| ○ PEP 63 : 200 € | ○ Club escrime la Rapière : 1.000 € |
| ○ JMF Auvergne : 200 € | ○ Club escrime la Rapière (entraîneur) : 18.290 € |
| ○ JMF Chamalières : 350 € | ○ Cycle Olympique Chamalières : 5.000 € |
| ○ Jeunesse au plein air : 150 € | ○ Etoile de Chamalières basket : 26.000 € |
| ○ Prévention routière : 300 € | ○ Etoile de Chamalières (SE) : 1.700 € |
| ○ Prévention routière (SE) : 120 € | ○ Football club de Chamalières : 22.000 € |
| ○ Arc club : 3.200 € | |
| ○ ASBDF/Chamalières rugby : 6.600 € | |
| ○ ASPPT Clermont/Chamalières athlétisme : 500 € | |

- Foyer loisirs et culture : 6.000 €
- Hand club : 5.000 €
- Lutte club de Chamalières : 14.280 €
- Lutte club (SE) : 4.000 €
- Pétanque : 400 €
- Pétanque (SE) : 100 €
- Société de chasse : 460 €
- Tennis : 40.000 €
- Union sportive gymnastique : 24.866,29 €
- Union sportive gymnastique (entraîneur) : 18.288 €
- Volley Club : 22.000 €
- Yosékan budo : 200 €
- Chamalières Vacances Loisirs : 115.000 €

Commission actions sociales, solidarité, emploi, associations

- MNT : 300 €
- COS : 14.800 €
- SOS suicide : 100 €
- SOS amitié : 100 €
- Les 4 A : 250 €
- Entraide pupilles de l'Etat : 80 €
- AFM (SE) : 1.200 €
- Parrains des Dômes (SE) : 200 €
- Soroptimist : 200 €
- Arverne ferroviaire : 300 €
- Aveugles et Amblyopes : 300 €
- Le goût de Vivre : 500 €

Commission culture, communication, relations internationales, actions humanitaires

- AMAC : 50.000 €
- Harmonie Municipale : 4.000 €
- Jumelage : 4.000 €
- Comité d'animation : 30.000 €
- Chamalières théâtre : 700 €
- ANAC : 80 €
- Anciens Combattants et victimes de guerre : 80 €
- Conjointes survivants : 80 €
- Rhin et Danube : 80 €
- Union Nationale des combattants : 80 €
- FNACA : 90 €
- Ensemble pour le BURKINA (SE) : 500 €
- Semaine de Poésie (SE) : 250 €
- Chœur et culture : 500 €
- Olympiades chimie : 250 €

Commission développement économique, commerce, thermalisme, tourisme

- IRCV : 23.000 €
- SEML : 115.000 €

ACCORD A L'UNANIMITE

N°19 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SECOURS CATHOLIQUE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 800 € au Secours Catholique pour son opération Urgence LIBAN.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°20 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION BRIDGE DANS LES VOLCANS

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € pour l'organisation du tournoi annuel de bridge de l'association bridge dans les volcans.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°21 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE LA SEML ROYAT/CHAMALIERES

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 15.000 € à la SEML Royat/Chamalières.

ACCORD A L'UNANIMITE

TARIFS COMMUNAUX

N°22 : REVALORISATION DES DROITS DE PLACE POUR LES MARCHÉS DE LA COMMUNE

A compter du 1^{er} janvier 2007, les droits de place pour les marchés de la commune seront fixés à 0.30 € le mètre linéaire pour les commerçants réguliers et à 0.90 € le mètre linéaire pour les occasionnels.

ACCORD A L'UNANIMITE

AFFAIRES FINANCIERES

N°23 : PRISE EN CHARGE D'UN SINISTRE PAR UNE ENTREPRISE

Autorisation pour émettre un titre de recette de 403,54 € à l'entreprise RENAN en remboursement de la prise en charge d'un sinistre.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°24 : GARANTIE D'EMPRUNT EN FAVEUR DE L'OGEC SAINTE THECLE

Accord pour que la commune se porte caution solidaire de l'OGEC Sainte-Thècle dans la limite de 50% du montant de l'emprunt contracté, soit une garantie portant sur 425.000 €. Il s'agit d'un prêt de 850.000 € d'une durée de 15 ans contracté auprès du Crédit Coopératif pour financer les travaux de réhabilitation de l'école primaire Sainte-Thècle.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°25 : GARANTIE D'EMPRUNT EN FAVEUR DU VOLLEY BALL CLUB CHAMALIEROIS

Accord pour que la commune se porte caution solidaire de l'association Volley-ball club chamaliérois dans la limite de 50% du montant de l'emprunt contracté soit une garantie de 15.000 €. Il s'agit d'un prêt de 30.000 € sur 60 mois contracté auprès de la Société Générale pour financer le projet de développement du club. Cette garantie sera accordée par la commune si le projet porté par le club est également soutenu par les autres collectivités et EPCI sollicités.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°26 : ASSUJETISSEMENT A LA TAXE D'HABITATION DES LOGEMENTS VACANTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

Conformément aux dispositions de l'article 1407 du Code Général des Impôts, la ville de Chamalières va assujettir à compter du 1^{er} janvier 2007 à la taxe d'habitation pour la part communale, les logements vacants depuis plus de 5 ans.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°27 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2006

BUDGET VILLE

En fonctionnement, 607.500 € de recettes nouvelles dont 487.241,05 € d'excédent du BP 2005 et 532.500 € de dépenses nouvelles. Soit un excédent de

75.000 € qui abonde l'autofinancement de la section d'investissement et le porte à 2.619.147 €.

En investissement : 1.846.209,68 € de recettes reportées, -326.237,68 € de recettes modifiées, 2.800.028 € d'affectation de la section de fonctionnement et 75.000 € d'autofinancement prévisionnel inscrit au BS. En dépenses : 1.650.389,61 de résultat antérieur reporté, 2.717.410,39 de dépenses reportées et 27.200 de dépenses nouvelles.

29 voix pour et 2 abstentions (M. LEDIEU et M. AUJAMES)

BUDGET EAU

En fonctionnement, prise en compte de l'excédent 2005 pour 75.904,45 € et 35.000 € de recettes supplémentaires concernant la vente d'eau. En contrepartie, ajustement de dépenses diverses pour un montant de 10.904,45 € et un autofinancement de 100.000 €.

En investissement : 12.000 € de recettes nouvelles, 40.848,01 de recettes reportées, 154.265,09 € d'affectation du résultat de fonctionnement, 100.000 € d'autofinancement soit un total de 307.113,10 €. Une somme équivalente en dépenses a été imputée : 170.750,23 € de crédits de reports 2005, 132.097,78 € de dépenses nouvelles et la reprise du résultat antérieur pour 4.265,09 €.

29 voix pour et 2 abstentions (M. LEDIEU et M. AUJAMES)

BUDGET ASSAINISSEMENT

En fonctionnement, prise en compte de l'excédent 2005 pour 34.339,72 €. En contrepartie, 33.639,72 € de dépenses au compte « redevance assainissement » et 700 € au compte « remboursement d'intérêts d'emprunt »s.

En investissement le montant des recettes correspond à l'excédent de clôture 2005 pour 6.149,07 €, à une reprise des reports 2005 pour 38.627,40 €.

29 voix pour et 2 abstentions (M. LEDIEU et M. AUJAMES)

BUDGET STATIONNEMENT

Le budget supplémentaire s'équilibre à 19.584 €.

29 voix pour et 2 abstentions (M. LEDIEU et M. AUJAMES)

QUESTIONS DIVERSES

N°28 : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES A L'EPF/SMF

Avis favorable donné pour l'adhésion des communes de GRANDVAL et SAINT-GENES CHAMPESPE et le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable HAUTEVILLE LA VALETTE à l'Etablissement Public Foncier/Syndicat Mixte d'Action Foncière.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°32 : DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Approbation des décisions prises par Monsieur le Député Maire depuis la séance du 24 mars 2006, concernant :

- 2006-10 : Contentieux ville de Chamalières/Mme TRES. Autorisation d'ester en justice.

ACCORD A L'UNANIMITE

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

INDEMNISATION D'UN PREJUDICE

Indemnisation d'un montant de 450 € pour remplacer une poussette détruite par la chute d'une branche d'arbre dans un parc municipal.

ACCORD A L'UNANIMITE

CLERMONT COMMUNAUTE : AVIS DU CONSEIL SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE CHARGEE D'EVALUER LES TRANSFERTS DE CHARGES

Avis favorable du conseil sur le rapport de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Rapport établi lors de la séance du 13 septembre où la commission a procédé à un nouvel examen du transfert des bibliothèques de CEYRAT et ROMAGNAT.

ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21H45

A Chamalières, le 27/09/2006

Le Député Maire



Louis GISCARD d'ESTAING